

## PROCES-VERBAL DE l'Assemblée générale ordinaire du 9 mars 2015,

Hôtel Continental, 1001 Lausanne

### Introduction

L'Assemblée commence à 11h30 et se termine à 12h45

Membres du comité présents : Diane Reinhard – Présidente  
Marianne Aerni – Evénements  
Laurence Halifi – Communication  
Jocelyne Vautravers – Secrétaire et trésorière

Nombres de membres présentes y.c. le comité : 42

### Ordre du jour

1. Mot d'introduction de la présidente  
La Présidente, Diane Reinhard, ouvre la séance à 11h30. Elle se réjouit de voir le nombre de personnes présentes. Elle annonce l'intervention à 12h30, du CEO de Logitech, Bracken Darell qui est en constante recherche des meilleurs profils féminins. Par conséquent, l'AG va être présentée de façon très concise afin de terminer à l'heure.  
Est-ce que quelqu'une souhaite un changement dans l'ordre du jour ? Sur la réponse négative des personnes présentes, la Présidente passe immédiatement à la partie officielle.
2. Nomination de la personne responsable du procès-verbal et des scrutatrices  
La Présidente désigne Jocelyne Vautravers comme responsable du procès-verbal et Nadine Reichenthal et Corine Raoux-Fontanet comme scrutatrices.
3. Adoption du Procès-verbal de l'assemblée générale du 17 mars 2014  
Le Procès-verbal est accepté à l'unanimité.
4. Rapports de la présidente  
Chères membres,  
Aujourd'hui est l'occasion pour moi de rappeler l'historique de la création du Cercle. En 2011, Geneviève Bauhofer, François Gauchenot et moi-même avons décidé de développer ensemble, sous l'égide de Saint George Institute SA, des prestations pour les entreprises souhaitant augmenter le nombre de femmes dans leurs Conseils d'administration.

Nous avons basé notre réflexion sur toutes les études qui démontraient que la diversité, mais spécifiquement les critères de diversité apportés par les femmes étaient un levier de performance important pour les entreprises. A cet effet, nous avons développé le bilan appelé à l'époque IRM-administratrices et commencé le recrutement d'ambassadrices. En janvier 2014, nous avons atteint un bassin de recrutement de 100 femmes.

Malheureusement, Geneviève Bauhofer et François Gauchenot ont décidé de ne pas poursuivre cette activité. Pour ne pas perdre les investissements qui avaient été consentis au sein de SGI, j'ai créé Board2win SA, société au nom plus évocateur pour définir notre activité et j'ai repris les actifs et tous les contrats liés à SGI ainsi que le bilan- IRM que j'ai profité de rebaptisé « Profil-Administratrice ». Depuis Board2win a investi dans le développement des outils destinés à la mise en lien entre entreprises



et administratrices, à savoir l'outil spécifique profil-entreprises, les grilles d'analyse des complémentarités et surtout le moteur de recherche très puissant qui permet maintenant de trouver le profil complémentaire le plus approprié aux besoins de l'entreprise et de leur proposer « LA Femme administratrice » qui représentera le plus fort levier de performance pour un conseil d'administration donné.

Fin 2014, nous avons passé à la vitesse supérieure et commencé le démarchage actif des entreprises.

Nous avons, Geneviève, François et moi, créé à l'époque l'association SGI-Alumni pour donner à nos clientes la possibilité de se rencontrer entre femmes qui partageaient les mêmes convictions, souhaitaient pouvoir échanger de bonnes pratiques et de se rendre visibles. En effet, il s'agissait aussi de démontrer aux entreprises affirmant qu'elles aimeraient bien engager des femmes, mais n'en trouvaient pas que cet argument n'avait plus lieu d'être.

Lors de notre dernière assemblée générale de mars 2014 le nom de l'association a également changé par un nom plus approprié « Cercle suisse des administratrices ».

Le processus d'admission est désormais bien rôdé. Les femmes intéressées à rejoindre le cercle nous envoient leur CV, si le CV démontre une expérience et des compétences professionnelles répondant aux premiers critères de sélection, elles effectuent leur entretien de bilan avec Board2win et déterminent leurs forces et diversité.

Il y a une année, le 14 janvier 2014, nous avons fêté l'atteinte de notre premier objectif réunir les 100 premières ambassadrices.

Fin 2014, avec le jeu des démissions et admissions nous étions 128 membres. Les démissions que nous avons enregistrées étaient essentiellement motivées par le fait que les personnes n'avaient pas le temps de participer aux événements et que les événements étaient essentiellement basés à Lausanne. Nous en avons tiré des mesures pour la préparation des événements de 2015 que nous vous présenterons tout à l'heure.

En comptant encore sur quelques démissions de personnes que nous ne voyons jamais aux événements, nous avons estimé à 140 membres la base consolidée pour 2015. 10 nouvelles membres ont déjà rejoint le cercle depuis le début de l'année.

Durant cette année, grâce à la dynamique de notre comité renforcé par Laurence Halifi, Marianne Aerni et Jocelyne Vautravers, nous avons axé l'essentiel de notre action sur la visibilité du cercle, sur la constitution de partenariats avec les réseaux liés aux Conseils d'administration, les institutions de formation et les associations professionnelles principales, que ce soit sur le plan cantonal, régional ou national.

Je laisserai les membres du comité présenter les actions majeures qu'elles ont mises en place et les remercie de tout cœur de l'engagement extraordinaire qu'elles ont mis au service de notre association.

Pour ma part, je ne parlerai que d'un partenariat dont j'ai assumé la responsabilité qui est celui avec l'International Center for Corporate Governance, issu de l'université de St. Gall, et son réseau de femmes administratrices « female Board Pool », qui compte plus de 500 membres en Suisse allemande et dont nous sommes devenues les partenaires pour la Suisse romande.

Leur institut de formation se développe actuellement en Suisse romande en collaboration avec HEC Lausanne et l'université de Genève. Ils mettent en place une formation très solide pour administrateurs et administratrices pour laquelle nos membres bénéficieront d'un rabais de 10 %.



Avec eux, nous avons notamment eu l'opportunité de proposer des femmes pour le futur annuaire de l'Union Patronale qui va sortir en mars. Ce dernier s'est focalisé sur les 200 femmes les plus citées, assumant des mandats dans des entreprises suisses cotées en bourses. Notre nom et notre logo y figurent en bonne place comme association regroupant un nombre important de femmes éligibles.

Je vous remercie de votre attention et je passe directement la parole à Jocelyne Vautravers qui va vous présenter les comptes 2014.

#### 5. Rapport de la trésorerie

Petite précision au niveau des comptes : Jusqu'à présent, les comptes se faisaient sur la base du cash « cash basis », alors que pour cette année, nous avons décidé d'intégrer toute l'année 2014 dans les PP 2014, en créant des passifs et actifs transitoires.

Les produits sont :

- Les cotisations CHF 24'210.- contre CHF 27'950.- budgétés
  - Les recettes des manifestations finalement facturées à CHF 30.- (au lieu de CHF 50.- budgétés) soit CHF 4'982.96 contre CHF 10'000.- budgétés
- Ceci s'explique en partie par l'organisation de 3 événements au lieu de 4 prévus, ainsi que par le grand événement qui n'a pas eu lieu en 2014.
- Les recettes afférentes aux Formations-ateliers qui s'élèvent à CHF 1'900.- contre CHF 9'000.- budgétés.
- Ceci s'explique en partie par l'organisation de seulement 2 ateliers (au lieu de 4 prévus). De plus, nous ne les avons facturés que CHF 100.- au lieu de CHF 150.- et nous avons surtout expérimenté une participation nettement moins élevée qu'attendue.
- Ce qui nous amène à un total des produits de CHF 31'095.26, soit près de CHF 20'000.- de moins que le budget.

Les charges sont :

- Les frais des manifestations, dont le lancement, l'AG et 3 autres manifestations (au lieu de 4 prévues) pour un total de CHF 9'087.22 au lieu de CHF 23'215.- ceci en partie du fait que le grand événement budgété à CHF 8'000.- n'a pas pris place.
- Les frais afférents aux formations-ateliers qui s'élèvent à CHF 1'950.- contre CHF 10'000.- budgétés. Ceci en raison de l'organisation de seulement 2 ateliers au lieu des 4 prévus.
- Les frais administratifs de CHF 1'107.90 au lieu de CHF 2'500.-
- Les frais de marketing, dont la plus grosse partie a été la création de notre site ainsi que la création de notre logo, papier entête, cartes de visites, etc. Le tout pour un total de CHF 7'752.70 au lieu de CHF 12'000.- budgété

Bénéfice

- Le bénéfice pour 2014 s'élève à CHF 11'198.44

Comme nous sommes une association à but non lucratif, le but n'est pas de thésauriser !

Par conséquent, la bonne nouvelle est que nous n'allons plus demander de participation aux événements en tout cas pour cette année ! Raison pour laquelle, nous ne vous avons rien demandé aujourd'hui !! En effet, nous avons décidé d'offrir les manifestations à toutes nos membres, ainsi qu'aux membres des associations avec lesquelles nous sommes partenaires.



En ce qui concerne les cotisations, elles restent fixées à CHF 250.- pour l'année 2015, avec une réduction d'un quart par trimestre.

Pour ce qui est des Formations-Ateliers, nous avons décidé d'allouer la somme de CHF 1'000.- par demi-journée, à la présentatrice, soit CHF 2'000.- la journée. En effet, la personne prend du temps pour la préparation de la formation, car même s'il s'agit de son domaine ou de son occupation, la formation est très personnalisée à nos besoins. D'autre part, il y a le déplacement, les heures de présences et également le fait que cela se passe le samedi, ce qui mérite aussi dédommagement. Le prix de la participation sera en fonction du nombre admis par la formatrice, qui peut aller de minimum 8 personnes à maximum 20 personnes. Pour revenir au bénéficiaire, nous demandons à l'Assemblée d'attribuer la somme de CHF 8'000.- au fonds « Grands événements ».

6. Rapport des actions 2014 du comité (presse RP, partenariats, événements)

Laurence Halifi de la communication et Marianne Aerni des événements présentent ensuite leurs actions au sein du CSDA.

Laurence Halifi souligne tout d'abord la de bon père de famille du CSDA, puis énumère les actions faites et terminées.

- A commencer par le logo,

qui recueille les félicitations de nos membres, mais aussi de nos partenaires, ceci pour un prix défiant toute concurrence. Nous saisissons cette occasion pour remercier notre membre Lisa Parenti.

- Le site web [www.csda.ch](http://www.csda.ch),

sur lequel on trouve toute l'actualité du Cercle, l'agenda, les inscriptions aux événements, la revue de presse (TV, radio, média, etc.), la liste des membres pour réseautage et ressources pédagogiques.

Au sujet des inscriptions qui semblent poser problèmes, il est soumis au vote le choix de continuer à les faire via le site ou via « doodle » : **à la majorité, soit 36 voix, les inscriptions via [www.doodle.com](http://www.doodle.com) sont adoptées.**

Cependant, le comité va étudier pour la prochaine AG, la possibilité d'avoir un lien direct aux inscriptions avec l'invitation.

- Les Retombées presse, TV, radio,

Laurence et Marianne choisissent quand et où apparaître et d'une façon générale, la communication passe bien et les retombées sont positives.

Cependant, il est souvent difficile d'imposer notre vocation apolitique, car la question des quotas, de la votation Minder, etc sont souvent évoquées.

En ce qui concerne les quotas, notre propos est de souligner les compétences et les diversités que nous représentons, sans l'usage de quotas.

- Les Partenariats avec :

Le Swiss Board Institute qui nous offre un rabais spécial lors de la journée du SBI ;

Le Female Board Pool, grâce auquel nos membres bénéficieront d'un rabais de 10% dans la formation du Swiss Board School ;

L'Isade qui invite nos membres à leurs manifestations ;

L'International Center for Corporate Governance, déjà présenté par Diane ;

Economiesuisse qui soutient nos initiatives et véhicule nos informations ;

Le Centre patronal qui va éditer une page sur le Cercle dans son magazine ;

La CVCI comme membre ami.

Sur la proposition d'une des membres d'avoir un partenariat avec la Chambre du Commerce de Genève, Marianne indique qu'elle projette de discuter avec la FER à Genève et Diane mentionne qu'Economiesuisse regroupe toutes les chambres de commerce.

Pour le futur, il est prévu d'obtenir d'autres partenariats, une réflexion stratégique est en cours.



- Conférences et formation :
    - Participation à des conférences pour représenter le cercle
    - Board Best Practices (BBP) et partenariats : Comme déjà mentionné, les BBP seront gratuits pour nos membres, tant que le budget pourra être respecté ;
    - Point sur les ateliers de perfectionnement : Laurence souligne le nombre de désistements de dernières minutes ce à quoi elle n'avait jamais été confrontée jusque-là. Il a été décidé de rémunérer les intervenants à concurrence de CHF 1'000.- par demi-journée, soit CHF 2'000.- la journée ; la participation sera fixée en fonction du nombre de participantes.
    - Formations conseillées, rabais obtenus : il est conseillé de participer au cours du Swiss Board School et de l'ACAD à Lausanne.
  - LE PRIX DU CERCLE  
Marianne Aerni prend la parole pour présenter le prix du Cercle qui sera remis le 1<sup>er</sup> juin 2015, probablement au Beau-Rivage où il est prévu de faire une présentation à la presse avec environ 80 invités.  
Le communiqué de presse se trouve sur le site, de même que les conditions de participation.  
Le jury sera représenté par 5-6 personnes visibles et de notoriété.  
Elle invite toutes les membres à diffuser largement (en pdf) ces informations à leurs amis et relations et précise qu'il y aura une couverture médiatique.
7. Approbation des comptes  
Rapport de l'organe de révision :  
Michèle Costaflorenz certifie que les comptes sont totalement fiables.  
Approbation des comptes :  
Les comptes sont approuvés à l'unanimité.  
La proposition d'attribuer CHF 8'000.- au « Fonds Grands Evénements » est approuvée à l'unanimité.
8. Décharge au comité et au contrôleur des comptes  
La décharge est donnée à l'unanimité au comité et au contrôleur des comptes.
9. Budget 2015  
Laurence Halifi présente le budget 2015 en soulignant la gestion « en bon père de famille » qui est appliquée comme pour une PME et qui se solde par un total des produits à CHF 43'260.- et un total des charges à CHF 42'300.- soit un bénéfice de CHF 960.-  
Les cotisations restent à CHF 250.- par année pour toutes les membres (fondatrices, ambassadrices, etc.), avec un rabais d'un quart par trimestre selon la date d'entrées des nouvelles membres.  
Les manifestations telles que BBP, apéritifs et autres, seront gratuits, tant que le budget pourra être respecté, tandis que les ateliers s'équilibreront en charges et en produits, car ils seront facturés aux membres au prix coûtant.  
Sont également inclus dans le budget les frais de marketing pour la somme CHF 17'000.- afin de continuer à promouvoir notre association.  
  
Le budget est accepté à l'unanimité.
10. Adoption du changement du règlement de l'association (catégorie de membres et cotisations)  
Les modifications du règlement sont acceptées à l'unanimité.
11. Décision concernant l'inscription de l'Association au Registre du Commerce



Notre contrôleuse des comptes nous a rendue attentives qu'il serait judicieux en terme d'image, que nous nous inscrivions au registre du commerce de Lausanne. Pour l'instant les statuts prévoient que le siège est au domicile de la trésorière. Il s'agit d'une pré-décision qui devra être validée lors de l'AG de 2016.

Michèle Costafloraz explique que même si ce n'est pas obligatoire, en raison de la mission de l'association, il est judicieux de montrer l'exemple en appliquant de bonnes pratiques.

- La question : Approuvez-vous le fait que l'association soit inscrite au RC ? Est acceptée à l'unanimité ;

- La question : Approuvez-vous le fait que nous trouvions un siège approprié sur Lausanne, éventuellement dans une association (telle que la CVCI), à trouver et à vous proposer pour l'AG 2016 ? Est acceptée à l'unanimité.

12. Discussion concernant des changements de délais dans les statuts

Ce point, qui était consultatif est retiré de l'ordre du jour en raison de l'heure avancée et de l'intervention de Bracken Darell. Il sera mis à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale.

13. Divers

Personne ne demandant la parole, la séance est levée à 12h45.

La Présidente :

La Secrétaire :